

Nous sommes là pour vous aider



ASSOCIATIONS



N°12156*03

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.
Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur www.service-public.fr/ onglet «associations» rubrique «Services en ligne et formulaires».

Quand utiliser le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de l'État. Il peut être utilisé pour les collectivités territoriales et les établissements publics. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association, relevant de l'intérêt général. Dès lors, il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.

Ce dossier a été établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics.

Cadre réservé au service

Identification de l'association (1 / 5)

Identification

Raison sociale SPORTING CLUB BELLEVILLOIS SCB
Numéro SIRET 44785644400024
Sigle SCB
Objet pratique des activités sportives du cyclotourisme et de la marche
Activités principales réalisées Cyclotourisme, VTT, Marche et Course à pied touristiques
Votre association est-elle : locale
Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association Fédération Française de Cyclotourisme
Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales ? Non

Adresse

Numéro de voie et extension 1-3
Type et nom de voie rue Frédéric Lemaître
Immeuble - étage - appartement maison des associations BL81
Lieu dit - boîte postale
Code postal 75020
Commune Paris
Téléphone 06 33 66 28 77
Télécopie
Courriel sc-bellevillois@ffct.org
Adresse site internet <http://www.sc-bellevillois.com/>
Votre adresse de correspondance est-elle différente? Non

Présentation de l'association (2 / 5)

Identification du responsable légal de l'association

Nom Nicoletti
Prénom François
Fonction Président
Téléphone 06 33 66 28 77
Courriel sc-bellevillois@ffct.org

Identification de la personne chargée du dossier de subvention

Nom Nicoletti
Prénom François
Fonction Président
Téléphone 06 33 66 28 77
Courriel sc-bellevillois@ffct.org

Etes-vous lié à une structure associative du secteur marchand? Non

Renseignements administratifs et juridiques (3 / 5)

Renseignements administratifs et juridiques

Date de publication de la création au journal officiel (JJ/MM/AAAA)

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? Oui

Précisez lesquels

Type d'agrément Jeunesse et sport n°3181

Attribué par

En date du (JJ/MM/AAAA) 08/02/1943

Utilité publique

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique? Non

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes? Non

Renseignements concernant les ressources humaines (4 / 5)

Adhérents

Nombre d'adhérents à l'association	82
dont hommes	36
femmes	46

Moyens humains de l'association

Nombre de bénévoles	82
Nombre de volontaires	0
Nombre total de salariés	0
Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT ¹)	0
Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés (en euros)	0

Budget prévisionnel de l'association (5 / 5)

Année de l'exercice 2017

Date de début 01/11/2016

Date de fin 31/10/2017

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat	4500	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	4500
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	4000	74 - Subventions d'exploitation	6500
Autres fournitures	500	Etat: précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	4000
61 - Services extérieurs	3000	CNDS	4000
Locations	900		
Entretien et réparation	600	Région(s):	0
Assurance	300		0
			0
Documentation	1200	Département(s):	0
			0
62 - Autres services extérieurs	7500		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Intercommunalité(s) : EPCI	0
Publicité, publication	1200		0
Déplacements, missions	900	Commune(s):	2500
Services bancaires, autres	5400	Ville de Paris	2000
		OMS 20e	500
63 - Impôts et taxes	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	0
64 - Charges de personnel	0		
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	4000
		<i>Dont cotisations, dons manuels ou legs</i>	4000
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
67 - Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges	15000	Total des produits	15000
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	1000	87 - Contributions volontaires en nature	1000
Secours en nature		Bénévolat	300
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	600	Prestations en nature	400
Personnel bénévole	400	Dons en nature	300
TOTAL	16000	TOTAL	16000

Description du projet

Subvention demandée

Libellé de la subvention CNDS - Part territoriale 2017 - DDCS_75
Nom du financeur DRJSCS_IDF
Montant de la subvention demandée pour cette action 2000

Personne chargée de l'action

Nom Nicoletti
Prénom François
Fonction Président
Téléphone 0633662877
Courriel sc-bellevillois@ffct.org
Renouvellement d'action

Présentation de l'action

Intitulé Corriger les inégalités d'accès et développer la pratique sportive

Quels sont les objectifs de l'action?

Incitation à la venue dans le club de publics éloignés de la pratique sportive : mise à l'activité physique de non licenciés, jeunes, féminines, personnes avec un léger handicap, ou socialement défavorisés de nos quartiers de l'est parisien : Grand Belleville 10e , 11e, 20e arr., Compans-Pelleport, les Portes du Vingtième, Chauffourniers, Algérie, Danube Solidarité Marseillaise? en participant à la vie de notre association sportive et touristique, Escapades, Week-end Bellevillois, Sorties Amicales, Voyages Itinérants? Découvrir de nouveaux parcours et de nouvelles régions en Ile-de-France, en France, en Europe - Animation d'une section VTT ? Initiation au pilotage du tandem ? Sensibilisation à la sécurité routière, Apprentissage des cyclistes à la circulation en ville et sur route - Animation d'Ateliers Mécaniques - Pratiquer les petits travaux de réparation et d'entretien des bicyclettes - Fédérer les différentes générations de différents horizons sociaux ? Redynamiser la vie du Club - Augmenter le nombre de licenciés -

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Le Sporting Club bellevillois est créé depuis 75 ans. Au début de son histoire, il a organisé de nombreuses compétitions sportives de cyclisme mais aussi de natation et de marche. Puis les compétitions ont été abandonnées et depuis quelques décennies son activité se résume à 2 disciplines : le Cyclotourisme et la Marche touristique. Aujourd'hui l'âge moyen des adhérents est élevé 55 ans pour les cyclos, 65 ans pour les marcheurs. Le VTT, attirent un nouveau public, jeune, énergique, passionné et apportent à notre association une nouvelle dimension. Ils ouvrent de nouveaux horizons et bousculent un calendrier routinier. Le Sporting Club Bellevillois est composé de plus de 50% de féminines qui participent activement à la vie du Club. Elles sollicitent des formations pour connaître la mécanique de la bicyclette. De leur côté les jeunes réclament une instruction pour la préparation physique aux différentes randonnées de cyclotourisme, de VTT de marches touristiques, sportives, nordiques et aussi de courses touristiques.

Qui a identifié ce besoin (association, les usagers, etc.) ?

Les membres de l'association et plus particulièrement les féminines, les jeunes gens et les personnes malvoyantes suivent ces ateliers avec un grand intérêt. Ces animations regroupent aussi des membres des autres associations de la FFCT, souvent des non licenciés et même des non pratiquants qui suivent ces formations par curiosités et intérêts techniques. La tenue sur route afin de respecter les règles élémentaires de sécurité. Belvillois malvoyants incitent les cyclos à l'initiation du pilotage du tandem pour rencontrer de futurs pilotes qui manquent actuellement.

Description de l'action

L'action consiste essentiellement à accompagner des non licenciés et de nouveaux adhérents lors de sorties amicales et de les initier au VTT, au pilotage du tandem sur des parcours sportifs. Les initiations sont ouvertes au tout public et sont encadrées par les membres de notre association. Ce sont des activités sportives et touristiques d'une demi-journée qui permettent de prendre connaissance avec le matériel et les parcours. Les Escapades d'une journée ou les Week-end de 2 à 3 jours accueillent 10 à 25 participants. Les Escapades sont de courtes sorties accompagnées de 3 à 4 heures avec une petite collation sur des itinéraires variés en Ile de France. Les Week-end en province permettent de découvrir sur 2 à 3 jours chaque année, une à deux nouvelles régions touristiques. Des parcours de différentes distances sont proposés suivant le niveau des participants. Les journées sont rythmées par l'initiation à la mécanique et par les recommandations physiologiques et diététiques du sportif. L'action du SCB est de proposer une animation technique, d'enseigner aux participants les principes de base de l'utilisation d'une bicyclette ou d'un tandem et de la préparation sportive et de mettre cette formation en pratique. Les thèmes abordés lors des animations précédentes, pour la mécanique ; la réparation de la crevaisson, l'entretien de la bicyclette et la détection des points d'usure, les éléments de transmission du freinage. Nous animons à présent de Travaux Pratiques où chacun apporte sa bicyclette et opère des travaux d'entretien et réparation avec les conseils de professionnels et de spécialistes expérimentés ? Rappel régulier aux Cyclos des consignes de sécurité lors des sorties amicales sur route.

Inscription dans le cadre d'une politique publique (une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.)

Nous avons le soutien de la Ville de Paris et de l'Office du Mouvement Sportif du 20e arrondissement, de la Fédération Française du Cyclotourisme et de celle de l'Handisport.

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.)

Jeunes gens de 18 à 30 ans, les familles avec leurs enfants, moins jeunes et retraités, féminines, tous résidant dans l'Est Parisien et sa proche banlieue. Licenciés ou non. Il s'en suit de nouvelles adhésions environ 10 par an.

Moyens mis en oeuvre

Désignation d'un point de rencontre et d'une curiosité touristique régionale. Repérage et études de nouveaux parcours sportifs et touristiques. Mise en oeuvre des itinéraires. Assurer les transports, les ravitaillements et parfois l'hébergement. Initier à l'entretien des bicyclettes. Pour les Escapades 3 à 10 Belvillois participent à l'organisation, pour les WE Belvillois le groupe est plus important de 20 à 25 Cyclos et Marcheurs, pour les

voyages-itinérants de 2 à 6 randonneurs parfois assistés d'un véhicule.

L'atelier Mécanique et ses travaux pratiques nécessitent un local assez volumineux puisque chacun des participants apportent sa bicyclette et l'encombrement est important. Un local dont les dimensions sont minimales, adapté lorsque la météo le permet grâce à son espace extérieur, est mis à notre disposition par la Ville de Paris, au Stade Léo Lagrange Porte de Charenton dans le 12e arrondissement. Mais nous ne pouvons laisser les outils, les pieds d'atelier et le matériel nécessaire à ce genre d'activité. Même problème d'encombrement et de stockage pour l'Atelier Physiologique où des séances de décontraction et de massage sont opérées. Pour cette activité l'OMS du 20e nous autorise l'utilisation de la salle de réunion. Afin d'animer ces Ateliers le SCB sollicite un formateur, diffuse l'information, réserve un local, transporte le matériel, accueille les participants, distribue de la documentation, nettoie la salle, remporte le matériel? 4 à 5 Bellevillois sont mobilisés pour chaque atelier. Pour l'initiation au pilotage des tandems une camionnette est utilisée pour transporter le matériel et les machines. Nous utilisons un gymnase ou bien l'espace public dans le Bois de Vincennes. Communication pour les demandes d'autorisations, les annonces et la diffusion d'informations. Un membre de notre association est initiateur et poursuit une formation pour devenir moniteur. Publication et diffusion des éléments de sécurité essentiels et du comportement du cycliste à maintenir seul ou en peloton sur route.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc) - préciser le nom du territoire concerné(s)

Quartiers de l'est parisien : Grand Belleville 10e , 11e, 20e arr., Compans-Pelleport, les Portes du Vingtième, Chaufourniers, Algérie, Danube Solidarité Marseillaise? Le calendrier de ces sorties propose de 4 à 5 rendez-vous durant l'année 2015 à Paris (Est Parisien), en Ile de France (Seine et Marne, Vexin, Vallée de Chevreuse...), en Province (Bourgogne, Alsace, Provence?), ou en Europe (Espagne, Italie?) Ateliers organisés dans les locaux de la Ville de Paris, dans le 12e arrondissement pour le Stade Léo Lagrange, dans le 20e arrondissement pour l'OMS, dans le bois de Vincennes.. Instruction et recommandations pour la sécurité sur les routes d'Ile-de-France.

Quelle est la date de mise en oeuvre prévue (début)? (JJ/MM/AAAA): 01/01/2017

Quelle est la durée prévue de l'action

Suivant la saison : pour les Escapades le dimanche toute l'année, au printemps et en automne pour les WE Bellevillois, en été pour les Voyages Itinérants. Les ateliers en avril et novembre, l'initiation au tandem en juin « Paris par Monts et par Vaux » Chaque année : 20 sorties d'une demi journée et 15 sorties d'une journée pour les Escapades et 1 à 3 week-end pour les WE Bellevillois de 3 à 4 jours, 1 à 3 Voyages Itinérants d'une à 3 semaines. Il y a 1 à 2 ateliers par an répartis suivant les saisons, de 3 heures chacun. Les créneaux choisis sont en dehors de toutes manifestations sportives et touristiques suivant un calendrier établi chaque trimestre. Instruction et recommandations pour la sécurité toute l'année. Une demi-journée pour l'initiation et une autre la randonnée en tandem.

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action?

Le nombre constant de non licenciés, de jeunes, de féminines, de personnes malvoyants ou avec de léger

handicapé qui participent aux Escapades, aux séjours en province, aux Voyages Itinérants. Les participants apprécient l'organisation de nos rendez-vous sportifs et touristiques. A chaque saison nous constatons les inscriptions au club de nouveaux adhérents qui ont participé à ces randonnées et désirent poursuivre le cyclotourisme ou la marche touristique. Le thème choisi de l'Atelier et la date fixée sont définis suivant la demande des membres du SCBellevillois. Une annonce est adressée à tous ses membres et sympathisants. Mise en pratique immédiate lors de nos sorties hebdomadaires. Le nombre croissant de pilotes de tandems à disposition. Les nouvelles inscriptions au club après chacune de ces sorties. Le nombre décroissant d'accident de circulation.

Veuillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente

Les féminines s'associent amplement à cette action. Des jeunes, des personnes malvoyants ou légèrement handicapés participent à nos sorties sur un tandem avec un pilote, ou aux marches accompagnées. A cet égard, l'association gère la disponibilité de différents pilotes. Une autre féminine débute la Marche Nordique suivant des recommandations médicales, et afin de dominer son handicap. Les membres de l'association prennent en charge les frais de transports, d'hébergements, d'inscriptions. L'association participe financièrement à hauteur de 15 à 30 % du montant total des dépenses liées à ces actions. Les participants payeront leur inscription afin de bénéficier du service rendu et des collations offertes. Afin d'encourager la participation des jeunes gens bénéficient d'un tarif réduit. Depuis la création de ces ateliers les effectifs du Sporting Club Bellevillois voient le nombre de féminines et de jeunes augmenter chaque année. Les féminines sont à présent plus nombreuses que les hommes. Certains souhaiteraient que ces rendez-vous de formation soient plus fréquents et qu'un local soit mis à leur disposition équipé de matériel collectif pour des interventions inopinées. Obtenir un local pour stocker des machines afin de ne plus dépendre d'autres associations pour nos organisations handisport.

Subvention du projet

Année ou exercice 2017

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat	2250	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	2250
Prestations de services	0		
Achats matières et fournitures	2000	74 - Subventions d'exploitation	3250
Autres fournitures	250	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	2000
61 - Services extérieurs	1500	CNDS - Part territoriale 2017 - DDCS_75	2000
Locations	450		
Entretien et réparation	300	Région(s):	0
Assurance	150		0
			0
Documentation	600	Département(s):	0
			0
62 - Autres services extérieurs	3750		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	0
Publicité, publication	600		
Déplacements, missions	450	Commune(s):	1250
Services bancaires, autres	2700	Ville de Paris	1000
		OMS 20e	250
63 - Impôts et taxes	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	0
64 - Charges de personnel	0		
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	2000
		<i>Dont cotisations, dons manuels ou legs</i>	2000
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	7500	Total des produits	7500
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	500	87 - Contributions volontaires en nature	500
Secours en nature		Bénévolat	150
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	300	Prestations en nature	200
Personnel bénévole	200	Dons en nature	150
TOTAL	8000	TOTAL	8000

La subvention de 2000€ représente 26% du total des produits : 7500€.

Annexe au budget prévisionnel de l'action

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) Néant

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) Néant

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Non

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) Participation aux Ateliers : gratuit
Participation aux randonnées pédestres ou cyclotouristes :
Licenciés, 4 euros
Jeunes licenciés, gratuit
Non licenciés, 6 euros
Jeunes non licenciés, 2 euros
Tandem, 4 euros pour 2 participants

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée? Prêt de locaux pour accueillir les participants, utilisation des véhicules motorisés des membres de l'association pour l'organisation des parcours créés

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération subventionnée Néant

Description du projet

Subvention demandée

Libellé de la subvention CNDS - Part territoriale 2017 - DDCS_75
Nom du financeur DRJSCS_IDF
Montant de la subvention demandée pour cette action 2000

Personne chargée de l'action

Nom Nicoletti
Prénom François
Fonction Président
Téléphone 0633662877
Courriel sc-bellevillois@ffct.org
Nouvelle action

Présentation de l'action

Intitulé Promouvoir la pratique sportive en faveur de la santé
Quels sont les objectifs de l'action?

Engagement du Sporting Club Bellevillois dans un projet « Sport Santé » - Protéger les pratiquants d'activités physiques contre les excès, le dopage, prévenir contre la mort subite du sportif préserver avant tout la santé - Animation d'Ateliers Physiologiques - Maintenir une bonne condition physique en connaissant mieux son anatomie et son organisme ? Former les pratiquants afin d'éviter les déconvenues physiques lors des randonnées ? Lutter contre l'inactivité physique en organisant de nombreux événements sportifs locaux adaptés à chacun, des Randonnées Cyclotouristes et Pédestres : la Marche de l'An Neuf, les Randonnées de la Cipale, le Brevet Permanent François Générelli, le Challenge Bellevillois?Proposer de nouvelles activités sportives tout public, la marche nordique, la course à pied touristique ? Création de nouvelles randonnées Cyclotouristes « Le Brevet Permanent du 6Cents Bellevillois », et chaque année l'élaboration de nouveaux parcours : « l'Escapade des Anciens Bellevillois », « la Nocturne Bellevilloise d'Automne », « Paris par Monts et par Vaux » - Pratiquer les activités cyclotouristes en toute sérénité ? préserver et améliorer la santé des pratiquants - Augmenter le nombre de licenciés - Dynamiser la vie du Club - Créer de nouveaux parcours et de nouvelles randonnées cyclotouristes qui permettront aux participants jeunes, moins jeunes, féminines et personnes avec handicap d'accéder aux épreuves prestigieuses comme le Paris-Brest-Paris, Bordeaux-Paris etc... Fédérer les anciens avec une nouvelle génération - Les Randonnées et Brevets organisés par le SCBellevillois et inscrits au calendrier de la FFCT permettent de diffuser et de partager nos activités aux non licenciés sédentarisés ?

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Le Sporting Club Bellevillois programme de nombreuses randonnées afin d'inciter les non sportifs à participer à de petites expériences sportives. Notre association organise 7 randonnées cyclotouristes différentes. Elles garantissent le maintien d'activités physiques aux participants et progressivement font découvrir de nouveaux parcours sportifs et touristiques. Le SCB s'active à garantir la qualité des prestations, l'accueil, les recommandations, la santé, les parcours, les signalisations, la sécurité, les ravitaillements, les récompenses, les collations?

En janvier « la Marche de l'An neuf, Souvenir André Asteix », en février « les Randonnées Belvelloises de la Cipale, Souvenir Léon Mourard », en avril « l'Escapade des Anciens Belvellois », en octobre « la Nocturne Belvelloise d'Automne » et pour toute l'année les Brevets Permanents Belvellois, le « Souvenir François Générelli » et le « 6Cents Belvellois parcours franciliens et régionaux qui peuvent être parcouru en plusieurs jours. Ce sont les 7 Manches du Challenge Belvellois qui permettent de récompenser les participants les plus fidèles et leurs clubs.

La création de nouvelles randonnées et la découverte de nouveaux parcours attirent de nombreux participants souvent non licenciés qui apprécient l'organisation et prennent connaissance du bon fonctionnement de notre club. Cela les incite à rejoindre l'association sportive et touristique. Lors des dernières années, ont été créés de nouvelles randonnées et de nouveaux parcours : Les Marches Belvelloises de la Cipale (2010), les Chemins de la Brie (2011), le Brevet Permanent Belvellois Souvenir François Générelli (2012), la Nocturne Belvelloise d'Automne (2013), l'Escapade des Anciens (2014), le Challenge Belvellois (2015). Paris par Monts et par Vaux (2016) spécialement organisé pour des personnes malvoyantes en tandem guidées par des pilotes. Toutes ces épreuves sont organisées différemment afin de proposer aux participants une diversité de parcours et de technicité Une boucle de 600 Km autour de l'Ile-de-France permettra aux Cyclotouristes de découvrir les régions limitrophes : le Gâtinais, la Beauce, le Vexin, la Picardie, la Marne, la Brie. Brevet à parcourir dans l'année du 1er novembre au 31 octobre. Les lauréats dont le Brevet sera homologué seront récompensés C'est une nouvelle expérience pour le club qui devrait attirer de nouveaux venus, tous avides de longues distances. La jeunesse essentiellement non-licenciée est visée dans cette action et offre à nos organisations une nouvelle dimension. Apprendre à gérer ses efforts physiques, à s'alimenter, à récupérer. Le renouvellement des parcours apporte un intérêt qui motive les participants pour découvrir de nouveaux horizons. Cet objectif permet de toucher un très large public et notre association bénéficie d'un plus grand intérêt pour les licenciés et les non licenciés, jeunes et seniors, femmes et hommes, malvoyants ou personnes légèrement handicapées. Cette initiative améliore le taux de fréquentations de chacune des épreuves. Le renouvellement des activités est vital afin de conserver au sein de l'association une dynamique liée avec l'air du temps.

Qui a identifié ce besoin (association, les usagers, etc.) ?

Notre association a besoin de maintenir ses activités. Les années précédentes elle a créé de nouvelles randonnées. Ces rendez-vous sont officiels et les participants reviennent et toujours plus nombreux. Les Belvellois sont très attachés à leurs randonnées dont certaines existent depuis plusieurs décennies. Cette action permet de maintenir des randonnées dont les participants sont particulièrement fidèles, parisiens, banlieusards, franciliens et de promouvoir le sport et le tourisme vert.

Description de l'action

Cette action permet d'organiser chaque année les Randonnées Cyclotouristes et Pédestres : « La Marche de l'An neuf, Souvenir André Asteix », rendez-vous pédestres pour 80 Marcheurs et Coureurs, 3 parcours de 8, 12 et 18 Km pour les Marcheurs, et 1

parcours de 18 Km pour les Coureurs Touristiques (9km/h). Elle rend hommage à l'un des fondateurs du SCB en 1941. La discipline Marche est animée par un groupe de féminines qui va grandissant. Toute l'année des randonnées pédestres sont organisées et notre rendez-vous le plus important est la Marche de l'An Neuf. Elle est une de nos plus anciennes randonnées. En 2015 le nombre des participants était de 59.

« Les Randonnées Bellevilloises de la Capitale, Souvenir Léon Mourard », innove chaque année un nouveau parcours afin d'attirer les randonneurs de tout âges et tout niveaux. En 2008 il y avait 2 parcours cyclos de 55 et 76km. En 2010 une randonnée pédestre de 10km dans le Bois de Vincennes a apporté un nouveau flux de participants. En 2011 un parcours de 100km a augmenté le nombre de jeunes participants. En 2012 un parcours cyclo de 25km sur les bords de Marne réservé aux familles avec les enfants fera grossir et diversifier le peloton. Pour les marcheurs sportifs un parcours de 15km est ajouté cette année aussi. L'épreuve prend de l'ampleur chaque année et est l'une des plus anciennes randonnées organisées par le club. Elle rend hommage à l'un des fondateurs du SCB en 1941.

« La Nocturne Bellevilloise d'Automne », créée en 2013, le Sporting Club Bellevillois a organisé cette nouvelle randonnée de 120 km traversant la Seine-et-Marne de Soignolles-en-Brie jusqu'à Gouvernes. La randonnée est encadrée, guidée par des capitaines de route et suivie par des serre-files. Une assistance motorisée est assurée afin de dépanner les victimes de problème mécanique et d'apporter les ravitaillements aux pelotons. Au retour vers minuit une soupe à l'oignon et des récompenses sont distribués aux randonneurs. La dernière édition a réuni 42 cyclotouristes. Elle a mené le peloton à Blandy-les-Tours en liant le sport et le tourisme. Parcours différents chaque année.

« Les Brevets Permanents Bellevillois, Souvenir François Générelli », anciennement Brevet Permanent Léon Mourard, dont les étapes débutaient aux portes de Paris pour dessiner des boucles de 50km autour de la Capitale, s'offre une nouvelle jeunesse avec un nouveau parcours francilien créé en 2011, et rend hommage à notre ancien président. Le parcours francilien du Brevet PBFGénérelli est une seule boucle de 6 étapes de 45 à 80 km, pour un total de 370 km, relie les villes de Meaux, Melun, Etampes, Rambouillet, Mantes, Chantilly, toutes desservies par le RER. Les participants peuvent à leur guise réaliser une étape par jour ou plusieurs dans un sens ou dans l'autre. Pour obtenir le Brevet, ils doivent parcourir les 6 étapes dans l'année en cours et faire valider leur feuille de route dans chaque ville de départ et d'arrivée. Un Brevet certifié gratifie les lauréats et ceux qui en font la demande recevront une médaille du Sporting Club Bellevillois. Chaque année, une coupe récompense le club de la plus grande participation. L'allure est laissée au choix des participants, elle ne peut être inférieure à 15 km/heure. Un délai supplémentaire d'une demi-heure par étape est accordé aux Jeunes de moins de 18 ans, Féminines, Vétérans de plus de 60 ans, Personnes handicapées. Suivant les itinéraires indiqués, les routes départementales et v.o. sont vivement conseillées ainsi que le respect du code de la route, des personnes, des communes et de la nature. Les parcours Régionaux sont laissés libres au choix des participants. La distance des 6 étapes doit être supérieure à 60 Km et les parcours tous différents. La feuille de route doit être tamponnée et datée aux départs et aux arrivées de chaque étape. Depuis

la création de la nouvelle boucle francilienne en 2012 nous avons validé 29 Brevets Franciliens et 70 Brevets Régionaux

Le « Brevet Permanent du 6Cents Bellevillois » : Cette nouvelle randonnée cyclotouriste propose aux participants un parcours touristique autour de l'Île-de-France pour découvrir les régions périphériques et leur patrimoine. Les participants pourront à leur guise réaliser une étape ou une demi-étape par jour ou plusieurs dans un sens ou dans l'autre. Pour obtenir le Brevet, ils devront parcourir les 6 étapes dans l'année en cours.

Un Brevet certifié gratifiera les lauréats et ceux qui en feront la demande recevront une médaille du Sporting Club Bellevillois. Chaque année, la coupe des 6Cents récompensera le club de la plus grande participation. Ce Brevet est la 6e Manche du Challenge Bellevillois qui récompense chaque année les Cyclos et les Clubs les plus fidèles aux randonnées Bellevilloises.

L'allure est laissée au choix des participants, elle ne pourra être inférieure à 15 km/heure. Un délai supplémentaire d'une demi-heure par demi-étape est accordé aux Jeunes de moins de 18 ans, Féminines, Vétérans de plus de 60 ans, Personnes handicapées? Suivant les itinéraires indiqués, les routes départementales et v.o. sont vivement conseillées ainsi que le respect du code de la route, des personnes, des communes et de la nature.

Chaque étape sera validée par sa Feuille de Route.

Celle-ci sera tamponnée chez le commerçant ou autre, précisant le lieu et l'heure du départ ou de l'arrivée.

Une fois complété, les concurrents retourneront courant novembre, le Carnet de Route au SCB. Pour homologuer le Brevet, les participants auront une année complète pour parcourir les 6 étapes entre le 1er novembre et le 31 octobre. Un délai supplémentaire sera accordé aux inscriptions tardives. depuis sa création en 2016, 6 Brevets ont été validés pour 27 inscriptions.

Inscription dans le cadre d'une politique publique (une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.)

L'action bénéficie du Soutien de l'organisme la "Santé par le sport", de la Fédération Française de Cyclotourisme, de la Fédération Handisport, de la Ville de Paris, et de l'Office du mouvement Sportif du 20e arrondissement.

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.)

Cyclos et Marcheurs, jeunes et seniors, femmes et hommes de 10 à 80 ans. Les petites étapes permettent à tous de participer au rythme dans les délais souhaités. Chacun y trouve son compte, randonneurs et coursiers. Les féminines participent majoritairement aux Randonnées Touristiques. Nos organisations sportives regroupent toutes les catégories sociales femmes, hommes, enfants, famille, non voyants, jeunes et seniors. Le côté sportif attire les plus jeunes de 18 à 30 ans. De nombreux jeunes non licenciés participent aux grandes distances. Les Randonneurs Séniors sont majoritaires sur l'ensemble des organisations Bellevilloises.

Moyens mis en oeuvre

A « la Marche de l'An neuf, Souvenir André Asteix », les participants sont accueillis au Club de Tennis du stade Léo Lagrange pour les inscriptions avec une boisson chaude. Des capitaines de Route mènent les marcheurs à des rythmes différents suivant les distances à parcourir. Les itinéraires sont variés, à travers le Bois de Vincennes, le long de la Marne, les bords de Seine, la traversée

parisienne. A l'arrivée, une petite collation est distribuée et des récompenses honorent les plus méritants.

« Aux Randonnées Bellevilloises de la Cipale, Souvenir Léon Mourard », une vingtaine de Bellevillois est mobilisée pour organiser les épreuves. D'abord il faut réserver le local et obtenir l'autorisation de la ville de Paris pour entrer soit dans l'enceinte de la Cipale, soit dans celui du Stade Léo Lagrange. Le Paris Cycliste Olympique prête gracieusement les locaux. Ils serviront à accueillir les participants pour les inscriptions et pour leur servir une boisson chaude. Au préalable les parcours sont étudiés. Faire la demande d'autorisation aux préfectures prévenir les communes traversées. La veille de l'épreuve 3 équipes posent des flèches signalétiques sur tous les parcours cyclos. Faire les courses pour les ravitaillements et les collations, pour les récompenses. Les banderoles de la FFCT agrémentent les locaux. Distribution des feuilles de route à tous les participants afin de les avertir des lieux de contrôle. Au retour les participants reçoivent une collation et des récompenses.

« Les Brevets Permanents Bellevillois, Souvenir François Générelli », la demande d'inscription peut être effectuée par courrier, courriel ou téléphone aux coordonnées du SCB précisées au dos de ce règlement. L'inscription peut être réalisée sur une fiche individuelle ou collective qui sera adressée aux participants. Elle sera effective dès réception d'un chèque bancaire à l'ordre du Sporting Club Bellevillois, du montant total des participations décrites ci-dessus. Le Carnet de Route des 6 étapes sera transmis à chaque concurrent. Homologation : Chaque étape sera validée par une Feuille de Route. Celle-ci sera tamponnée chez le commerçant ou autre, précisant le lieu et l'heure du départ ou de l'arrivée. Une fois complété et signé, d'une étape ou de plusieurs, les concurrents retourneront au plus tard en novembre, le document au SCB. Pour réussir ce Brevet, les participants doivent parcourir les 6 étapes entre le 1er janvier et le 31 octobre de la même année. Récompenses : A chaque participant sera décerné un diplôme gratuit, mentionnant le kilométrage effectué. Tout lauréat ayant accompli les 6 étapes dans la même année pourra obtenir la médaille souvenir. Pour récompenser le club de la plus grande participation, des points lui seront attribués suivant le nombre d'étapes effectuées par chaque participant : 1 point pour chaque étape validée + 4 pts pour chaque Brevet réussi

Création de nouveaux parcours ; Mise au point des itinéraires et des points de contrôle- ravitaillements, avec plusieurs repérages. Envoi des Déclarations aux préfectures et transmission d'informations aux communes traversées par les randonneurs. Réservation auprès de la Ville de Paris, des locaux d'accueil équipés de sanitaires, pour une journée ou une demi-journée. Annonces transmises par mail ou par courrier postal aux clubs et aux futurs participants. Présentation de la Randonnée sur la page d'accueil du Site Bellevillois. Vérification de l'état des routes la veille de l'épreuve et mise en place du fléchage, avec le signallement des points dangereux, carrefours, descentes...

Pour l'accueil occupation d'un local qui permet la distribution du café et de quelques viennoiseries, soit le local de l'OMS20e, soit les locaux du PCO à la Cipale du Bois de Vincennes, soit le Tennis club du Stade Léo Lagrange Porte de Charenton. Inscriptions des participants et distribution de feuilles de route. Affichage des parcours et des recommandations d'usage et particulièrement sur

la sécurité. Pour une Nocturne, vérification des éclairages et des gilets fluorescents réglementaires. Contrôles et ravitaillements sur les parcours avec l'utilisation de plusieurs véhicules pour le transport des denrées et du matériel nécessaire, assistance technique éventuellement. Collation et récompenses à l'arrivée. Puis défléchage des parcours après l'épreuve. En moyenne, une vingtaine de membres du SCB sont mobilisés pendant 3 jours.

Pour le 6Cents Belvellois transmissions aux participants d'un carnet de route dont la mise en page et la reprographie sont effectuées une fois dans l'année. Il sera mis à jour en fin de saison suivant les observations des participants et l'évolution de la circulation routière. Le résultat final sera transmis à tous les cyclos, les clubs et les lauréats seront récompensés en décembre à l'issue de l'Assemblée Générale du SCBelvellois.

Pour le « Paris par Monts et par Vaux » organisée spécialement pour des personnes avec un léger handicap comme les malvoyants. Avec l'association AICV nous proposons des tandems à ceux qui n'en possèdent pas afin de découvrir le plaisir du cyclotourisme. Chacun a droit à un pilote. En 2016 pour sa première édition la randonnée à rassembler 8 tandems et une vingtaine de vélos. Parcours touristique essentiellement urbain et commenté.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc) - préciser le nom du territoire concerné(s)

Le Bois de Vincennes, l'Est parisien, les bords de Marne, le Val-de-Marne, la Seine-et-Marne, la Brie? Les nouveaux parcours de « l'Escapade des Anciens Belvellois » et « la Nocturne Belvelloise ?Automne » se dérouleront sur les Bords de Marne en Seine-et-Marne le long du Canal de l'Ourcq. Les départs seront donnés depuis la Place Gambetta devant la Mairie du 20e arrondissement et à la Cipale, vélodrome Jacques Anquetil du Bois de Vincennes. Les parcours forment chacun une boucle, les retours seront assurés sur les mêmes lieux. Le « Brevet Permanent du 6Cents Belvellois » est une boucle de 600 km qui sera effectuée en 6 étapes de 85 à 115 km ou bien en 12 demi-étapes. Elle relie les villes de Compiègne, Château-Thierry, Montereau, Pithiviers, Dreux, Gisors toutes desservies par la SNCF et en passant par les BCF et BPF ; Provins, Donnemarie-Dontilly, Moret-sur-Loing, Château-Landon, Gallardon, Maintenon, les Andelys, Chaumont-en-Vexin, Pierrefonds, la Ferté-Milon.

Quelle est la date de mise en oeuvre prévue (début)? (JJ/MM/AAAA): 01/01/2017

Quelle est la durée prévue de l'action Les randonnées se dérouleront : Janvier pour la « Marche de l'An neuf, Souvenir André Asteix » Février pour les « Randonnées Belvelloises de la Cipale, Souvenir Léon Mourard et les Marches de la Cipale » Avril pour « L'Escapade des Anciens Belvellois » Juin pour « Paris par Monts et par Vaux » Octobre pour « La Nocturne Belvelloise d'Automne » Toute l'année pour les Brevets Permanents « Souvenir François Générelli » et le « 6Cents Belvellois » Pour l'animation d'ateliers, 2 fois dans l'année de 10h à 12h30 Pour l'organisation des nouveaux parcours, la mobilisation du SCB est de 3 jours, la veille, le jour même, le lendemain, mais la préparation des randonnées dure toute l'année. « La Marche de l'An neuf, Souvenir André Asteix » un dimanche matin de 8h à 13h « Les Randonnées Belvelloises de la Cipale, Souvenir Léon

Mourard et les Marches de la cipale» un dimanche matin de 7h30 à 14h « L'Escapade des Anciens bellevillois » débutera à 7h00 pour s'achever vers 14h00, « Le Paris par monts et par Vaux » le dimanche de 9h à 12h30 « La Nocturne » une présence de 16h00 le samedi à 1h00 du matin le dimanche. Les organisateurs se relaieront. Toute l'année pour les Brevets Permanents « Souvenir François Générelli » et le « 6Cents Bellevillois » une correspondance avec les participants

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action?

Les améliorations de santé et l'enthousiasme des participants non sportifs pour leur première randonnée cyclotouriste ou pédestre. Le SCBellevillois espère accueillir une cinquantaine de participants licenciés ou non sur chacun des nouveaux parcours. Leur fidélité chaque année indique la satisfaction de chacun et suscite le renouvellement des épreuves. Des améliorations ont apportées chaque année suivant les observations, des participants et des organisateurs. Souvent ces nouvelles épreuves créent de nouvelles inscriptions au club et contribuent au maintien des effectifs. Et particulièrement le nombre croissant de participantes féminines et de jeunes avec le mélange social des différents horizons. Le nombre croissant d'inscriptions au cours de l'année est un facteur déterminant.

Veillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente

Les parcours traversent une région touristique et des communes riches en patrimoine. Ces créations d'épreuves lient l'aspect sportif avec l'aspect culturel et répondent à la demande de tous les cyclotouristes. Découvertes, respect des lieux, des personnes et de la nature, observation du Code de la route, Sécurité? La diversité de ces organisations et de ces parcours Bellevillois répond aux demandent sportives et touristiques des non licenciés et du public en général. Cette action est indispensable pour le maintien de ces randonnées, et vitale pour l'association. Et rien ne serait possible sans le grand dévouement et l'importante mobilisation des membres du Sporting Club Bellevillois

Subvention du projet

Année ou exercice 2017

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat	2250	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	2250
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	2000	74 - Subventions d'exploitation	3250
Autres fournitures	250	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	2000
61 - Services extérieurs	1500	CNDS - Part territoriale 2017 - DDCS_75	2000
Locations	450		
Entretien et réparation	300	Région(s):	0
Assurance	150		0
			0
Documentation	600	Département(s):	0
			0
62 - Autres services extérieurs	3750		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	0
Publicité, publication	600		
Déplacements, missions	450	Commune(s):	1250
Services bancaires, autres	2700	Ville de Paris	1000
		OMS 20e	250
63 - Impôts et taxes	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	0
64 - Charges de personnel	0		
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	2000
		<i>Dont cotisations, dons manuels ou legs</i>	2000
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	7500	Total des produits	7500
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	500	87 - Contributions volontaires en nature	500
Secours en nature		Bénévolat	150
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	300	Prestations en nature	200
Personnel bénévole	200	Dons en nature	150
TOTAL	8000	TOTAL	8000

La subvention de 2000€ représente 26% du total des produits : 7500€.

Annexe au budget prévisionnel de l'action

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.)	Néant
Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc)	Néant
Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?	Non
Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.)	Participation aux ateliers : gratuit Participations aux randonnées pédestres ou cyclotouristes : Licenciés, 4 euros Jeunes licenciés, gratuit Non licenciés, 6 euros Jeunes non licenciés, 2 euros Tandem, 4 euros pour 2 participants
Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée?	Prêt de locaux pour accueillir les participants, utilisation des véhicules motorisés des membres de l'association pour l'organisation des parcours créés
Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération subventionnée	Néant

Déclarations sur l'honneur et Attestation

Déclarations sur l'honneur

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous déposez ce dossier. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), Nicoletti François, représentant(e) légal(e) de l'association SPORTING CLUB BELLEVILLOIS SCB,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- demande une subvention de : 4000 € ;

- précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

Nom du titulaire du compte Sporting Club Bellevillois

Banque ou centre La Banque Postale

Domiciliation Centre financier de Paris

Compte bancaire ou postal

Code Banque / Etablissement 20041

Code guichet 00001

Numéro de compte 0529790P020

Clé RIB / RIP 27

IBAN FR0520041000010529790P02027

BIC PSSTFRPPPAR

Fait le 22/03/2017

A Paris

Attestation

Conformément à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (CE) N°360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 qui étend l'exemption aux aides accordées sous forme de compensation de service public à une même entité sur une période de trois exercices fiscaux dont le montant total n'excède pas 500 000 € (de minimis spécifique aux services d'intérêt économique général -SIEG-).

Je soussigné(e), Nicoletti François, représentant(e) légal(e) de l'association SPORTING CLUB BELLEVILLOIS SCB, certifie sur l'honneur que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques supérieur à 500 000 € sur les trois derniers exercices.

Fait le 22/03/2017

A Paris

Pièces à joindre à votre dossier (1 / 1)

Dans le cas d'un renouvellement

Statuts 13 dec 2009.pdf

PV de l AG du 11 decembre 2016.pdf

CNDS CR Actions 2016.pdf

RIB.pdf

Bilan Financier 2016.pdf

Bilan d Activites 2016.pdf

Budget 2017.pdf

Bilan Moral 2016.pdf



Votre subvention (1 / 1)

Type de projet Action

Subvention demandée

Libellé de la subvention CNDS - Part territoriale 2017 - DDCS_75

Nom du financeur DRJSCS_IDF

Informations Complémentaires

Fédération

218 - CYCLOTOURISME

Type de structures

1-Clubs ou structures associatives locales

Pour les comités régionaux ou départementaux, indiquez le nombre de clubs fédérés sur le territoire

Indiquez le nombre total de licenciés de votre structure

82

Indiquez le nombre de licenciées féminines

46

Indiquez le nombre de licenciés masculins

36